



Délégation luxembourgeoise à l'Assemblée parlementaire de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE)

Procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2018

Ordre du jour :

1. Désignation d'un président de la délégation
2. Session d'hiver 2019 les 21 et 22 février 2019 à Vienne (Autriche)
3. Session annuelle 2019 du 4 au 8 juillet 2019 à Luxembourg
4. Divers

*

Présents : M. Eugène Berger, M. Dan Biancalana, M. Emile Eicher, M. Gusty Graas, M. Claude Haagen, M. Jean-Marie Halsdorf, M. Fernand Kartheiser, M. Henri Kox, Mme Josée Lorsché

Mme Pia Bisenius, Mme Rita Brors, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Henri Kox, Vice-Président de la Chambre des Députés
M. Eugène Berger, Président de la délégation

*

1. Désignation d'un Président de la délégation

En tant que Vice-Président de la Chambre des Députés, M. Henri Kox souhaite la bienvenue aux membres effectifs et membres suppléants de la délégation. Il est clarifié que les membres effectifs et suppléants peuvent tous participer aux réunions de la délégation pour avoir le même niveau d'information, tandis que la participation aux déplacements à l'étranger est réservée aux membres effectifs qui, en cas d'empêchement, se font remplacer par un membre suppléant.

M. Eugène Berger est désigné Président de la délégation. Il reprend ensuite la Présidence de la présente réunion.

2. Session d'hiver 2019 les 21 et 22 février 2019 à Vienne (Autriche)

M. Halsdorf est empêché de participer à la session d'hiver 2019. Il sera remplacé par M. Emile Eicher. Mme Lorsché et M. Biancalana y participent. M. Haagen et M. Berger

n'ont pas encore pris de décision quant à leur participation.

3. Session annuelle 2019 du 4 au 8 juillet 2019 à Luxembourg

La Chambre des Députés organisera la Session annuelle 2019 de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE du 4 au 8 juillet 2019. Le 4 juillet 2019 étant un jeudi, il serait souhaitable que la Chambre des Députés n'organise pas de séance plénière à cette date pour permettre ainsi à la délégation de participer à l'ouverture officielle de la Session annuelle.

Pendant la Session annuelle, il importe que la délégation de la Chambre des Députés soit bien représentée lors des réunions et des événements sociaux. Par ailleurs, la Chambre des Députés pourra organiser un « side event ». Le Président de la Chambre des Députés tiendra un discours pendant la séance d'ouverture et un membre de la délégation luxembourgeoise sera invité à tenir un discours lors du « gender lunch ».

Les détails sur la Session annuelle 2019 seront présentés lors d'une prochaine réunion de la délégation.

Le Président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, M. George Tsereteli, sera en visite à Luxembourg pendant un ou deux jours en mars 2019.

4. Divers

La délégation s'accorde sur la répartition suivante de ses membres au sein des trois commissions de l'Assemblée :

- Commission des affaires politiques et de la sécurité : MM. Berger et Halsdorf ;
- Commission des affaires économiques, de la science, de la technologie et de l'environnement : Mme Lorsché, M. Haagen ;
- Commission de la démocratie, des droits de l'homme et des questions humanitaires : M. Biancalana.

En ce qui concerne la préséance des membres suppléants, il est retenu qu'en cas d'empêchement, chaque membre effectif se fera remplacer en premier lieu par le membre suppléant de son groupe politique et, en cas d'empêchement de celui-ci, par le membre suppléant du groupe technique ADR/Piraten qui ne dispose pas de membre effectif. En cas d'empêchement, le Président de la délégation se fera remplacer dans sa fonction par un autre membre effectif au cas par cas. Il est précisé que les groupes politiques LSAP et DP se sont mis d'accord sur une rotation du deuxième membre effectif dans la moitié de la période législative.

Le calendrier de l'Assemblée parlementaire prévoit trois sessions par an : une session d'hiver qui se tiendra chaque année à Vienne, une session annuelle en juillet et une session d'automne début octobre. S'y ajoutent des conférences thématiques et des missions d'observation d'élections.

Luxembourg, le 13 décembre 2018

La Secrétaire,
Rita Brors

Le Président,
Eugène Berger